



PROGRAMME DE FORMATION MAC CQP-APS

Objectifs : Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

Durée : 31 Heures ou 24 Heures si la personne est titulaire d'une formation valide de sauveteur secouriste du travail (SST) au moment du stage. A sa demande, la personne est dispensée du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».

Pré requis :

- Etre titulaire de la carte professionnelle (copie à fournir)
- Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire

Nombre de participant

Nombres de stagiaires minima de 4 et maxima de 12

Délai d'accès : (Voir planning sur le site internet : www.fp-academie.fr)

Responsable pédagogique : Cheikh DIOP

Lieu de la formation : FP ACADEMIE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation.

Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs.

CONTENU DE LA FORMATION :

Gestes élémentaires de premiers secours (7 heures) : Intervenir face à une situation d'accident : (7 heures)

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement
- Secourir une victime de manière appropriée.



Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité :

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle :

- Les évolutions récentes du livre VI ; le code de déontologie
- Le principe d'exercice exclusif
- Les conditions de détention et d'usage des armes
- Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes
- La non-confusion avec un service public
- Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir
- Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété
- Le secret professionnel

Compétences opérationnelles générales : Gérer les conflits

- Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.
- Traiter une agression verbale
- Gérer ses émotions
- Adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.)
- Maîtriser les mesures d'inspection filtrage :
- Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages
- Les modalités d'agrément
- Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions
- Maîtriser les techniques d'inspection visuelle des bagages à main et de la palpation

Compétences opérationnelles spécifiques, prévention des risques terroristes :

- *Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme*
- *Connaitre les niveaux de risque associés au terrorisme*
- *Connaitre les différents matériels des terroristes*
- *Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes*
- *Savoir détecter et prévenir*
- *Savoir entretenir sa culture de la sécurité*
- *Savoir se protéger et protéger les autres en cas d'attaque*
- *Savoir alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention*
- *Sécuriser une zone*
- *Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger*
- *Notion de secourisme «tactique»*